

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 29 MARS 2022 À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
CAMPUS DE ROUYN-NORANDA PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Présences

Éric Aubin, directeur des études	Karl Guimond
Sylvain Blais, directeur général	Florence Julien
Mélanie Brunette, vice-présidente	Félix-Antoine Lafleur
Isabelle Chartrand	Katrine Lévesque (arrivée à 18h33)
Yannick Dyell	Guillaume Marquis, président
Francis Forgues	Isabelle Métivier
Manon Fortier	Vincent Perreault
Frédérique Godefroid	Mélissa Tardif
Évelyne Grenier-Ouimette	Jason Yergeau

Absences

Amélie Brouillard	Chantal Hamelin
Pierre Deshaies	Marie-Soleil Malo
Joseph Eid	Ghislain Vallée

Observateurs

Josée Catafard, conseillère - Services adaptés
Josée Coderre, directrice de La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Stéphane Gaussiran, enseignant, département de Technologie forestière
Diane Landriault, secrétaire générale
Isabelle Lessard, coordonnatrice - Technopédagogie

Invitées

Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement
Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles
Laurie Fortin, directrice adjointe, direction des études

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil d'administration, Guillaume Marquis, souhaite la bienvenue à Manon Fortier, représentante du personnel enseignant.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Karl Guimond, appuyée par Isabelle Chartrand, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour après l'ajout du point 8.2 : Développement du Centre aquatique – correspondance de la Ville de Rouyn-Noranda, et du point 13.1 : Renouvellement du mandat du directeur général – Contrat de travail.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JANVIER 2022 ET DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DU 10 FÉVRIER 2022 ET DU 2 MARS 2022

Sur une proposition de Frédérique Godefroid, appuyée par Mélanie Brunette, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 25 janvier 2022.**

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Sylvain Blais, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 10 février 2022.**

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Mélanie Brunette, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 2 mars 2022.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis. Le suivi concernant les postes à pourvoir au Centre technologique des résidus industriels (CTRI) ainsi que les moyens d'attraction des chercheurs est reporté à une prochaine séance du conseil d'administration.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 JANVIER 2022 ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2022

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 25 janvier 2022 ainsi que celui de la rencontre extraordinaire du 23 février 2022.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6.1. PORTRAIT PERSONNALISÉ DES ACTIVITÉS CONTRACTUELLES DES ORGANISMES PUBLICS 2020-2021 – CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles, présente le portrait personnalisé des activités contractuelles du Cégep pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Le portrait personnalisé comporte trois volets :

- Statistiques sur les activités contractuelles;
- Évaluation de la conformité et des pratiques en gestion contractuelle;
- Indicateurs en matière de gestion contractuelle.

Cette reddition de comptes est effectuée sur une base annuelle. Cela permet aux dirigeants d'organismes d'améliorer les connaissances relatives à la gestion contractuelle, d'en suivre l'évolution tout en se comparant aux autres organismes publics.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. FORÊT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE KINOJÉVIS – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE GESTION AVEC LE MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)

Le directeur des études, Éric Aubin, présente Laurie Fortin, directrice adjointe à la direction des études qui expose la situation en lien avec la convention de gestion avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

CA-3413

CONSIDÉRANT la présente convention de gestion qui arrive à échéance;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du personnel enseignant du département de Technologie forestière ainsi que des représentants locaux du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

CONSIDÉRANT les allègements à la nouvelle convention ayant été entendus avec les représentants locaux du ministère;

CONSIDÉRANT l'obligation de signer la nouvelle convention pour pouvoir maintenir une Forêt d'enseignement et de recherche;

CONSIDÉRANT QUE la Forêt d'enseignement et de recherche Kinojévis contribue grandement à la qualité et à l'accessibilité des activités pédagogiques du programme de Technologie forestière 190.B0.

Il est proposé par Karl Guimond, appuyé par Yannick Dyell, et unanimement résolu **d'autoriser le directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à signer la Convention de gestion de la Forêt d'enseignement et de recherche Kinojévis.**

7.2. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE (R8)

D'entrée de jeu, le directeur général, Sylvain Blais, souligne que deux versions du *Règlement* ont été transmises, soit une avec les modifications apportées apparentes et l'autre en version finale. Les membres se disent satisfaits de la réception de ces deux versions leur permettant de repérer facilement les modifications apportées. Dorénavant, les membres recevront les règlements et politiques en deux versions, répondant ainsi à un besoin qui avait été exprimé.

La directrice des services financiers et de l'approvisionnement, Fanny Bernèche, présente donc les modifications apportées au *Règlement sur la gestion contractuelle*.

CA-3414

CONSIDÉRANT le besoin de procéder à la révision du *Règlement sur la gestion contractuelle* afin d'actualiser les différents articles du *Règlement* pour les adapter à la réalité collégiale;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des instances du Cégep;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de direction, du comité de validation des règlements et politiques ainsi que du comité de finances et d'audit pour proposer l'adoption de ces modifications au *Règlement sur la gestion contractuelle*.

Sur une proposition de Isabelle Métivier appuyée par Isabelle Chartrand, il est unanimement résolu **d'adopter les modifications proposées au Règlement sur la gestion contractuelle**.

7.3. RÈGLEMENT SUR LA GESTION FINANCIÈRE ET MATÉRIELLE (R12)

Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement, présente les modifications apportées au *Règlement sur la gestion financière et matérielle*.

CA-3415

CONSIDÉRANT le besoin de procéder à la révision du *Règlement sur la gestion financière et matérielle* afin d'actualiser les différents articles du *Règlement* pour les adapter à la réalité collégiale;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des instances du Cégep;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de direction, du comité de validation des règlements et politiques ainsi que du comité de finances et d'audit pour proposer l'adoption de ces modifications au *Règlement sur la gestion financière et matérielle*.

Sur une proposition de Manon Fortier, appuyée par Mélissa Tardif, il est unanimement résolu, **d'adopter les modifications proposées au Règlement sur la gestion financière et matérielle**.

7.4. DÉPLOIEMENT DE SERVICES DE SAGE-FEMME EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le directeur général, Sylvain Blais présente la demande d'appui du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, concernant le dépôt d'un plan de déploiement pour le financement de services de sage-femme en région, auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

La région de l'Abitibi-Témiscamingue fait partie des régions n'ayant pas accès à ce service.

CA-3416

CONSIDÉRANT la démarche du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, visant à déposer un plan de déploiement pour le financement de services de sage-femme pour la région;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue considère que cette démarche permettra aux familles d'accroître le choix et l'accès à ces services de proximité, dont la population étudiante et les membres du personnel du Cégep;

CONSIDÉRANT QUE l'instauration de ce service pourrait constituer un nouveau milieu de stages pour les étudiantes et les étudiants en Soins infirmiers du Cégep;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue soutient le dépôt imminent de l'étude de faisabilité auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il est proposé par Frédérique Godefroid, appuyée par Mélanie Brunette, et unanimement résolu **d'appuyer la démarche du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au projet de déploiement de services de sage-femme en Abitibi-Témiscamingue**.

7.5. CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024 DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Éric Aubin, directeur des études, présente le calendrier scolaire du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2023-2024.

CA-3417

CONSIDÉRANT l'article 18 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études 288-CdE-03.

Il est proposé par Isabelle Chartrand appuyée par Katrine Lévesque, et unanimement résolu **d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue sous réserve de l'avis favorable du Comité de relations de travail des enseignantes et des enseignants.**

7.6. CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 DE L'INSTITUTION KIUNA

Le directeur des études, Éric Aubin, dépose le calendrier scolaire de l'Institution Kiuna pour l'année 2022-2023.

CA-3418

CONSIDÉRANT l'article 18 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CONSIDÉRANT la consultation de l'Institution Kiuna et du Collège Dawson;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études 288-CdE-04.

Il est proposé par Katrine Lévesque, appuyée par Isabelle Métivier et unanimement résolu **d'adopter le calendrier scolaire 2022-2023 de l'Institution Kiuna.**

7.7. GESTION DU DÉFICIT – MASSE SALARIALE ENSEIGNANTE

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les travaux réalisés pour la résorption du déficit de la masse salariale enseignante.

CA-3419

CONSIDÉRANT le déficit cumulé de 32,13 Équivalent-temps-complet (ETC) à la fin de l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT le déficit résiduel de 20,54 ETC après injection de sommes gouvernementales spécifiques en lien avec la COVID-19;

CONSIDÉRANT l'engagement de la direction de produire un plan de résorption de la masse salariale enseignante sur une durée de quatre ans à compter de l'année 2022-2023;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'administration à l'effet d'autoriser le Cégep à contribuer au déficit de la surembauche enseignante par l'injection d'un montant à définir, à partir des sommes disponibles au budget de fonctionnement (CA-3385);

CONSIDÉRANT l'avis favorable de l'assemblée générale du personnel enseignant à l'égard de ce plan de résorption;

CONSIDÉRANT la compréhension et la reconnaissance des enjeux par les Comités de relations de travail du personnel professionnel et du personnel de soutien.

Il est proposé par Mélanie Brunette, appuyée par Isabelle Métivier, et unanimement résolu **de mandater la direction du Cégep pour mettre en œuvre le plan de résorption de la masse salariale enseignante tel que proposé, incluant une injection totale de 4,33 ETC et prévoyant un retour à l'équilibre en quatre ans.**

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8.1. RÉTROCESSION D'UN TERRAIN – VILLE DE VAL-D'OR

Le directeur général, Sylvain Blais, rappelle la démarche concernant la rétrocession d'un terrain par l'Église ukrainienne de Val-d'Or, à la Ville de Val-d'Or. Ce projet a fait l'objet d'une résolution autorisant le directeur général à signer une entente avec la Ville de Val-d'Or et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'utilisation et la mise en valeur du terrain et des bâtiments rétrocédés par l'Église ukrainienne (CA-3361).

Il n'y a pas eu de développement à ce jour. Des échanges sont prévus avec les représentants de la Ville de Val-d'Or pour déterminer les prochaines étapes.

8.2. DÉVELOPPEMENT DU CENTRE AQUATIQUE – CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

Le président du conseil d'administration, Guillaume Marquis, explique le contexte ayant mené à la production d'un état de situation concernant un appel d'offres en cours par la Ville de Rouyn-Noranda. Cet appel d'offres a un lien avec une parcelle de terrain qui serait cédée gratuitement à la Ville de Rouyn-Noranda par le Cégep, pour la construction du Centre aquatique.

Le président et la vice-présidente du conseil rencontreront la Ville de Rouyn-Noranda afin de discuter du partenariat actuel et futur entre les deux organisations.

8.3. USAGE DE LA PISCINE DU CÉGEP

Compte tenu du projet de construction du Centre aquatique à Rouyn-Noranda, les installations actuelles de la piscine du Cégep seront remplacées et utilisées à d'autres fins.

Si le développement du programme Techniques de physiothérapie est consenti pour le Cégep, ces installations pourraient être réservées pour accueillir ce nouveau programme.

Les consultations prévues auprès de la communauté collégiale sont donc reportées, en attendant les décisions sur l'offre du programme Techniques de physiothérapie.

8.4. PROPOSITION DE PARTENARIAT UNIQUE POUR L'ATTRACTION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE SOINS PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE

Le directeur des études, Éric Aubin, a reçu une nouvelle lettre de Dessercom concernant les possibilités de développement de partenariat unique en soins préhospitaliers d'urgence au campus de Val-d'Or. Dessercom est un organisme de bienfaisance qui offre des services préhospitaliers d'urgence et de transport médical alternatif

Le directeur des études a rencontré les représentants de Dessercom et une collaboration est établie. Le Cégep et Dessercom ont manifesté leur volonté de travailler en collaboration pour accentuer le recrutement international dans le domaine des soins préhospitaliers d'urgence.

8.5. AVIS DE MOTION – ABROGATION D'UNE POLITIQUE : POLITIQUE D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Le directeur des études, Éric Aubin, donne avis de motion de l'abrogation de la *Politique d'évaluation des enseignements*.

Cette *Politique* est remplacée par la *Politique d'appréciation et de valorisation des enseignements* (PAVE), qui sera présentée pour adoption, à une prochaine assemblée du conseil d'administration.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DU PAVILLON PRINCIPAL DU CÉGEP ET RÉFÉRENCE À L'HISTOIRE DU CÉGEP

Le directeur général, Sylvain Blais, rappelle que le revêtement extérieur du pavillon principal du Cégep soulève un questionnement quant au maintien ou non de la croix.

Des consultations sont prévues auprès des quatre groupes de personnel (soutien, professionnel, enseignant, encadrement) du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Des membres proposent une consultation auprès de communautés autochtones. D'autres proposent le déplacement de la croix dans un autre endroit en gardant une référence à l'histoire, du fait que le Québec est une société laïque.

Les membres du conseil sont invités à transmettre leurs commentaires au directeur général par courriel, et ce, avant le 14 avril.

Une recommandation sera déposée à une prochaine séance du conseil, pour décision finale.

9.2. TENDANCE DES STATISTIQUES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Éric Aubin, directeur des études, présente les statistiques d'admission et d'inscription au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue depuis 2007-2008. Il présente également les statistiques sur les diplômes décernés pour la même période.

9.3. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RÉSULTATS 2021

Le directeur général, Sylvain Blais, et le directeur des études, Éric Aubin, présentent les résultats 2020-2021 du *Plan stratégique de développement*.

Le contexte de pandémie COVID-19 a eu une influence sur les résultats ainsi que sur les projets stratégiques.

9.4. BILAN ANNUEL DU COMITÉ SUR L'APPLICATION DE LA POLITIQUE SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION

Éric Aubin, directeur des études, présente les travaux du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition et précise que le comité a tenu quatre rencontres au cours de la période de référence.

Aucune inconduite d'intégrité intellectuelle n'a été commise et un suivi rigoureux de l'intégrité financière est effectué.

ÉLECTIONS

10. ÉLECTIONS

Sur une proposition de Guillaume Marquis, il est unanimement résolu **de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection et de nommer Nicole Fortier à titre de scrutatrice.**

10.1. COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire un membre au comité exécutif.

Frédérique Godefroid propose la candidature de Katrine Lévesque.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Katrine Lévesque accepte sa mise en candidature.

Le comité exécutif sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, président du comité exécutif et directeur général*
- *Éric Aubin, directeur des études*
- *Guillaume Marquis, président du conseil d'administration*
- *Mélanie Brunette, vice-présidente du conseil d'administration*
- *Pierre Deshaies, membre externe*
- *Katrine Lévesque, représentante du personnel*

10.2. POSTES INTERNES VACANTS :

Comité de validation des règlements et politiques

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire un membre interne au comité de validations des règlements et politiques.

Yannick Dyell avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Yannick Dyell avait déjà confirmé son intérêt.

Le comité de validation des règlements et politiques sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, directeur général*
- *Isabelle Métivier*
- *Mélissa Tardif*
- *Yannick Dyell*

Comité Gouvernance et éthique

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire un membre interne au comité gouvernance et éthique.

Il n'y a pas de proposition de candidatures.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Aucune personne n'ayant manifesté son intérêt ou proposé une candidature, un poste demeurera vacant à ce comité, jusqu'aux prochaines élections prévues en novembre 2022.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

11. ÉMISSION DES DIPLÔMES

11.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3420

Sur une proposition de Mélanie Brunette, appuyée par Isabelle Chartrand, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

11.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3421

Sur une proposition de Manon Fortier, appuyée par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

AFFAIRES DIVERSES

12. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

DOSSIERS À HUIS CLOS

13. DOSSIERS À HUIS CLOS

13.1. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – CONTRAT DE TRAVAIL

Le directeur général, Sylvain Blais, quitte l'assemblée.

Les membres sont invités à se prononcer sur la tenue de l'assemblée à huis clos absolu ou relatif.

Au sens du *Règlement général de régie interne*, le huis clos absolu s'entend de l'exclusion de l'assemblée de toute personne autre que les membres en fonction du conseil.

Le huis clos relatif s'entend de l'exclusion de l'assemblée de toute personne autre que les membres en fonction du conseil, le Secrétariat général s'il y a lieu et toute personne acceptée par le conseil.

Il est proposé par Mélanie Brunette, appuyée par Guillaume Marquis, et unanimement résolu **de tenir l'assemblée à huis clos absolu.**

Seuls les membres externes du conseil dûment nommés assistent à la suite de l'assemblée. Les membres internes quittent l'assemblée.

Le président du conseil d'administration, Guillaume Marquis, présente les conditions de travail du directeur général Sylvain Blais, à la suite du renouvellement de contrat de ce dernier.

Il est proposé par Félix-Antoine Lafleur, appuyé par Florence Julien et résolu à la majorité des voix **d'adopter les conditions de travail du directeur général pour une période de cinq ans.**

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 9 personnes


Contre : 1 personne

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21h54 sur une proposition de Isabelle Métivier.

Président,

Secrétaire générale,



Guillaume Marquis

Diane Landriault